

La maison baillivale de Suhr, en Argovie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **49 (1954)**

Heft 2-3-fr

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



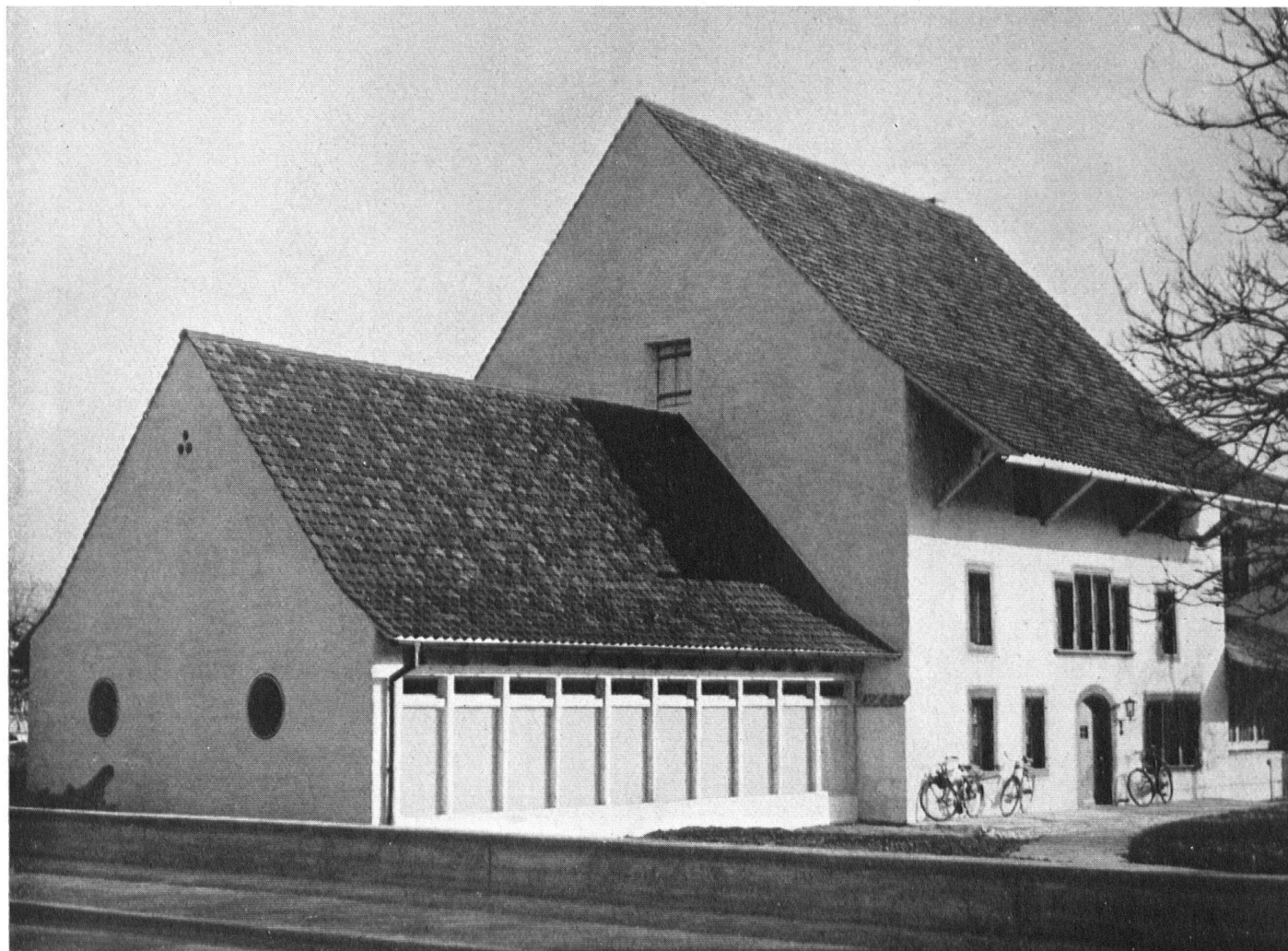
La maison baillivale de Suhr tombait en ruine et se voyait, en 1947, menacée de démolition.

La Maison baillivale de Suhr, en Argovie

Le 18 mai 1600, le bailli Franz Güder et le greffier général de Lenzbourg Max Bäschlin accordaient à Sébastien Gysi, sous-bailli de Suhr, l'autorisation de bâtir une maison de pierre, en bordure de la chaussée d'Aarau. Un demi-siècle plus tard, la maison était si bien achevée que Jean Gysi, sous-bailli à son tour, tenait un conciliabule séditieux, prodrome de la guerre des paysans!

Leur défaite eut pour effet de supprimer le sous-bailliage et de liciter l'immeuble à des particuliers. Par chance, l'aspect n'en fut pas modifié; en revanche, le délabrement peu à peu le menaça d'un autre péril. La commune de Suhr, en 1947, acheta le petit domaine afin d'y édifier une école. L'architecte chargé des plans prévoyait d'ailleurs le maintien du logis principal, non pour y héberger les classes, mais des services d'utilité publique. Comme il fallait s'y attendre, une vive opposition se manifesta sur-le-champ: la restauration coûterait cher et l'on n'en distinguait pas les avantages.

Avec une belle énergie, les défenseurs de la vieille maison ne se tinrent pas battus. L'exemple du Moulin de Richterswil, dans le canton de Zurich, si heureusement adapté par l'Œuvre de l'artisanat national (Heimatwerk) leur servit. Les mandataires de la commune visitèrent le moulin, allèrent même à Bâle-Campagne



voir la « Maison Neuve » d'Hölstein, et revinrent convaincus. De telle sorte que l'assemblée communale fut assez sage pour voter la remise en état du bâtiment et allouer les crédits qui venaient compléter ceux qu'assuraient déjà le canton, le Heimatschutz et les particuliers.

En 1953, les travaux dirigés par l'Intendant cantonal des bâtiments M. Kaufmann et par l'architecte M. L. Zutt étaient achevés. L'édifice avait trouvé une destination parfaite. Il abrite aujourd'hui la bibliothèque communale, la salle des séances à l'usage des sociétés locales, un foyer populaire sans parler de la conciergerie scolaire elle-même. Une place enfin est réservée à un petit musée régional.

Au lieu de 100 francs par mètre cube qu'aurait coûté une construction neuve, les frais sont de moitié (55 francs exactement), ce qui prouve qu'une restauration peut être une bonne affaire et doter une localité d'un monument qui lui procure autant d'agrément que d'honneur.

Sauvé par une décision intelligente de la population, le corps de logis rend de nombreux services.

Quant à la grange, transformée en dépôt et en garage, elle abrite les bicyclettes des écoliers voisins.